

 <p><b>COLLÈGE FONTENAY</b> 35, rue Antoine Châtel B.P 97628 35176 CHARTRES de BRETAGNE 02.99.77.16.00 <a href="mailto:ce.0351852v@ac-rennes-fr">ce.0351852v@ac-rennes-fr</a></p> <p><b>PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION Du 18 mars 2024</b></p>	<p><b>2023-2024</b></p> <p><b>Séance n°4</b></p>
<p><b>COMPTE RENDU DES DÉBATS</b></p>	<p><b>RÉSERVÉ A</b></p>

Nombre de membres présents : 21 votants  
Nombre de membres absents :  
Quorum atteint

## ORDRE DU JOUR

### I. Conseil d'administration

1. Approbation du procès-verbal CA du 30 novembre 2023

### II. Affaires administratives et financières

2. Compte financier 2023
3. DBM prélèvements de fonds de réserve
4. Demande de remise gracieuses pour factures de prestations gaz, électricité et eau pour les occupants de logement en COP, NAS pour 2023

### III. Vie scolaire et pédagogique

5. Fournitures scolaires année scolaire 2024-2025
6. Proposition de ventilation de la DGH pour information

Présidente


**Mme Angélique BECK, principale**



Secrétaire

**Mme Céline ADAM, principale adjointe**



 <p style="text-align: center;"><b>COLLÈGE FONTENAY</b> 35, rue Antoine Châtel B.P 97628 35176 CHARTRES de BRETAGNE 02.99.77.16.00 <a href="mailto:ce.0351852v@ac-rennes-fr">ce.0351852v@ac-rennes-fr</a></p> <p style="text-align: center;"><b>PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION Du 18 mars 2024</b></p>	<p><b>2023-2024</b></p> <p><b>Séance n°4</b></p>
<p><b>COMPTE RENDU DES DÉBATS</b></p>	<p><b>RÉSERVÉ A</b></p>

## Liste de présence des membres

### I. Représentants de l'administration, des collectivités et des personnalités qualifiées

#### Titulaires

1. Angélique BECK, principale	<b>présente</b>
2. Céline ADAM, principale adjointe	<b>présente</b>
3. Sylvie RIDARD, gestionnaire	<b>présente</b>
4. Gaëlle BERTIN, C.P. E	<b>présente</b>
5. Sébastien GUERET, conseiller départemental	excusé
6. Cécile BOUTON, conseillère départementale	<b>présente</b>
7. Catherine BONNET, adjoint à la jeunesse	<b>présente</b>
8. Maud COSSON, personnalité qualifiée	excusée

#### Suppléants

Roger MORAZIN  
Michèle MOTEL

### II. Représentants des personnels (enseignants, éducation, ATOSS)

#### Titulaires

1. Sébastien CHEVER, professeur	<b>présent</b>
2. Robin ANGEBAUD, professeur	<b>présent</b>
3. Delphine GOURAULT, professeure	<b>présent</b>
4. Cécile BOCLE, professeure	excusée
5. Liliane BOEDEC, professeure	Marie DAGORN
6. Sarah PASQUE, professeure	Emilie LEDAN <b>présente</b>
7. Soazic MABILAIS, AED	Emmanuelle ROUSSEAU <b>présente</b>
8. Laurence GENOUËL, secrétaire	Kadem MOKHTARI
9. Touty DIALLO, agent d'accueil	Marylène GUILLOTTEL
10. Claudie DENOUAL, secrétaire	excusée

#### Suppléants

Ester BAUDUIN  
Julie VIGNEAU  
Anne DAVID

### III. Représentants des parents et des élèves

#### Titulaires

1. Virginie PACHEU, parent d'élève	<b>présente</b>
2. Aurélie GAUDIN, parent d'élève	<b>présente</b>
3. Florence GESLIN, parent d'élève	
4. Delphine SIRERA, parent d'élève	<b>présente</b>
5. Christelle SCHINDLER, parent d'élève	<b>présente</b>
6. Huyla DE MIRTAS, parent d'élève	<b>présente</b>
7. Virginie DONDEL, parent d'élève	
8. Jeanne BERTHELOT élève de 3F	excusée
9. Saadia LAKRED, élève de 4D	excusée
10. Léonie PELLOIS, élève de 4F	<b>présente</b>

#### Suppléants

Elsa JULIEN **présente**  
Maxime HERVE  
Yannick TUAL **présent**  
Philippe DONNARD  
  
Daphné SAVALLE (3C)  
Anaëlle BERNARD(4D)  
Marion DANGREAUX KERHELLO **présente**



**COLLÈGE FONTENAY**  
35, rue Antoine Châtel B.P 97628  
35176 CHARTRES de BRETAGNE  
02.99.77.16.00 [ce.0351852v@ac-rennes-fr](mailto:ce.0351852v@ac-rennes-fr)

**PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE DU  
CONSEIL D'ADMINISTRATION  
Du 18 mars 2024**

**2023-2024**

**Séance n°4**

**COMPTE RENDU DES DÉBATS**

**RÉSERVÉ A**

Nombre de présents : 22 mais 21 votants. Mme Beck remarque qu'il y a un représentant parent de trop. Il est collectivement décidé que Mme Geslin, représentante FCPE, peut rester en tant qu'invité mais ne participera pas aux votes. Mme Beck présente M. Bossier, agent comptable rattaché au lycée Anita Conti de Bruz, qui intervient pour la présentation du compte financier 2023.

18h10 : Mme Beck ouvre le conseil d'administration en rajoutant des points à l'ODJ.

*Points rajoutés à l'ODJ :*

- Convention section sportive locale football pour la RS 2024
- mise en paiement des HSE pour les AED en CDD pour la période de janvier à mars 2024

## **I. Conseil d'administration**

1. Approbation du procès-verbal CA du 30 novembre 2023

Aucune remarque ni question.

*Délibération n° 48 : vote à l'unanimité avec 21 pour.*

## **II. Affaires administratives et financières**

2. Compte financier 2023

Mme Beck rappelle le contexte de l'an dernier. La secrétaire d'intendance a été en arrêt le 2<sup>ème</sup> et 3<sup>ème</sup> trimestre, elle n'a pas été remplacée. Il n'y avait pas d'assistant social sur le collège ce qui complique le repérage précoce des difficultés pour les familles pour le paiement de la demi-pension. Cette année un assistant social est présent 1 jour par semaine. Par ailleurs, elle ajoute que les nombreux jours de grève sans fonctionnement du service de demi-pension ont donné lieu à des remises d'ordre ce qui induit une baisse des recettes et une charge de travail pour le service gestion.



**COLLÈGE FONTENAY**  
35, rue Antoine Châtel B.P 97628  
35176 CHARTRES de BRETAGNE  
02.99.77.16.00 [ce.0351852v@ac-rennes-fr](mailto:ce.0351852v@ac-rennes-fr)

**PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE DU  
CONSEIL D'ADMINISTRATION  
Du 18 mars 2024**

**2023-2024**

**Séance n°4**

**COMPTE RENDU DES DÉBATS**

**RÉSERVÉ A**

Mme Ridard rappelle qu'à la demande des parents, la semaine après le DNB, les familles des demi-pensionnaires ont pu choisir le régime externe et manger « au ticket ». Ce fonctionnement n'a pas donné satisfaction et ne sera pas reconduit cette année. Cf. vote du CA du 30 novembre 2023 sur la modification du règlement intérieur de la demi-pension.

Mme Beck précise que l'augmentation sur la ligne « vie de l'élève » de 7800 à 24 700€ s'explique par les opérations comptables de la rémunération des AED en CDD et des AED en contrat de préprofessionnalisation sur le budget de l'établissement.

Mme Beck informe qu'au 1<sup>er</sup> janvier 2025, le collège changera de logiciel de gestion pour migrer vers « OP@LE ». Dans le cadre de cette migration, les mandats de prélèvements et les RIB devront être fournis une seule fois pour la scolarité au collège et non tous les ans comme actuellement. Le mandat pourra aussi être utilisé pour les voyages scolaires. La charge de travail attendue pour les services administratifs du collège inhérente à ce changement de logiciel va être très importante.

M. Bosser présente le compte financier 2023.

Mme Beck explique qu'il va falloir procéder à 2 votes : le 1<sup>er</sup> pour l'adoption du compte financier 2023 et le 2<sup>nd</sup> pour la répartition, l'affectation du résultat.

Vote pour l'adoption du compte financier :

*Délibération n° 50 : vote à l'unanimité avec 21 pour.*

Vote pour la répartition du résultat du compte financier :

*Délibération n° 49 : vote à l'unanimité avec 21 pour.*

### 3. DBM de prélèvements de fonds de réserve

Mme Ridard présente pour information la Décision Budgétaire Modificative n°1 d'ouverture de crédits au service Administration et Logistique du montant des loyers des appartements loués par convention d'occupation précaire et d'ouverture de crédits au service Activités Pédagogiques pour l'utilisation des crédits provenant du dispositif Cordées de la Réussite. Puis Mme RIDARD propose au vote la DBM n°2 de prélèvement sur fonds de réserves de 10000€ pour divers aménagements du hall du collège, 2020€ pour la réparation d'un four et 5000€ pour d'éventuelles réparations à +800€ HT.

*Délibération n° 52 : vote à l'unanimité avec 21 pour.*



**COLLÈGE FONTENAY**  
35, rue Antoine Châtel B.P 97628  
35176 CHARTRES de BRETAGNE  
02.99.77.16.00 [ce.0351852v@ac-rennes-fr](mailto:ce.0351852v@ac-rennes-fr)

**PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE DU  
CONSEIL D'ADMINISTRATION  
Du 18 mars 2024**

**2023-2024**

**Séance n°4**

**COMPTE RENDU DES DÉBATS**

**RÉSERVÉ A**

4. Adoption de tarifs gaz et électricité pour les logements en NAS et COP pour 2023

Le bouclier tarifaire n'a pas été appliqué par le département pour les logements en NAS et COP. Les factures prévues pour les logements en COP et en NAS étaient exponentielles. Les collèges du département ont alerté le département qui demande d'appliquer les tarifs de gaz et d'électricité ci-dessous afin de correspondre au bouclier tarifaire mis en place par l'Etat en 2023 pour les particuliers.

Tarif électricité =0.20€/Kwh

Tarif gaz=1.20€/m3

*Délibération n°53 : vote à l'unanimité avec 21 pour.*

5. HSE AED en CDD de janvier à mars 2024

Le collège a été doté de 131 HSE pour les AED en CDD pour cette période de janvier à mars 2024. Ces HSE permettent de rémunérer les AED en CDD essentiellement sur les heures de « devoirs faits ».

M. Angebaud demande comment les heures supplémentaires étaient gérées avant cette année.

Mme Bertin explique qu'il ne pouvait pas y avoir de rémunération, les AED récupéraient les heures lors de périodes moins chargées, après le DNB par exemple.

Mme Adam demande une précision pour les AED en CDI (il n'y en pas au collège actuellement). Mme Beck explique qu'ils apparaîtront dans Asie comme les enseignants pour la mise en paiement des HSE.

*Délibération n°45 : vote à l'unanimité avec 21 pour.*

### **III. Vie scolaire et pédagogique**

6. Fournitures scolaires année scolaire 2024-2025

Présentation de la liste de fournitures pour la rentrée 2024.

A la demande de la vie scolaire et des parents, il est rajouté de prévoir un cadenas (de préférence à clefs) à la liste.

*Délibération n°46 : vote à l'unanimité avec 21 pour.*



**COLLÈGE FONTENAY**  
35, rue Antoine Châtel B.P 97628  
35176 CHARTRES de BRETAGNE  
02.99.77.16.00 [ce.0351852v@ac-rennes-fr](mailto:ce.0351852v@ac-rennes-fr)

**PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE DU  
CONSEIL D'ADMINISTRATION  
Du 18 mars 2024**

**2023-2024**

**Séance n°4**

**COMPTE RENDU DES DÉBATS**

**RÉSERVÉ A**

**7. Convention sportive locale R2024**

La convention d'ouverture d'une section sportive locale football a été présentée au C.A. du 29 juin 2023 et celui-ci avait donné son autorisation à Mme Beck de signer cette convention. Cependant, l'accord du CA doit correspondre à l'année scolaire précédent la demande d'ouverture. La convention d'ouverture d'une section sportive locale football doit être votée cette année.

*Délibération n° 47: vote à l'unanimité avec 21 pour.*

M. Tual se renseigne sur les suites données au vote positif du C.A. du 29 juin 2023 sur la demande d'ouverture d'une classe à horaire aménagée arts plastiques CHAAP. Mme Beck répond que le Rectorat a donné un avis défavorable, le dossier doit être consolidé. Il a été préconisé au collège de faire une demande de labélisation EAC ce qui a été fait en février dernier, le collège est en attente de la réponse qui devrait arriver fin mai 2024.

**8. Proposition de ventilation de la DGH pour information**

Mme Beck rappelle le contenu de la réforme le « choc des savoirs » prévue pour la rentrée 2024.

Elle présente ensuite la dotation et la ventilation de cette DGH.

Avec cette répartition, il n'y a aucun poste de supprimé ou de créé à la rentrée 2024.

Une vigilance particulière sera apportée aux effectifs en 5<sup>ème</sup> au moment des inscriptions car ce niveau est chargé.

Mme Beck informe l'assemblée de l'ouverture d'une UPE2A (unité pédagogique pour élèves allophones arrivants) à la rentrée 2024 et de la dotation de 18 heures pour son fonctionnement. Elle ajoute qu'il y a donc ce poste au mouvement des enseignants.

Mme Beck conclut qu'une commission permanente a eu lieu le 13 février pour présenter la ventilation de la DGH. A l'issue de cette commission, une motion a été transmise aux autorités académiques. Cette motion était signée par les représentants des professeurs, le représentant des parents FCPE et Mme Bouton, conseillère départementale.

Levée de la séance à 20h20